



Devenir sapeur-pompier volontaire au sein du Centre d'Incendie et de Secours de Grand Couronne, c'est vouloir agir en faveur du secours d'urgence, que ce soit le secours à personne, la lutte contre l'incendie ...

Principales conditions d'engagement :

La loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des SPV et son cadre juridique définit «l'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire comme une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres». Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Il est cependant régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux SPV et par les spécificités du département :

- Habiter ou travailler à moins de 8 minutes d'un centre de secours
- Avoir 18 ans au moins
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes
- Pour les sapeurs-pompiers volontaires du Service de santé et de secours médical

(SSSM) :

détenir le diplôme de médecin, de pharmacien, d'infirmier, de vétérinaire ou de psychologue et être inscrit à l'ordre correspondant défini par le code de la santé publique. Engagement des étudiants en médecine admis en 2^e année du 2^e cycle (soit la 4^e année) ou admis au 3^e cycle (soit la 7^e année) pour participer aux activités du service.

Vous habitez sur les communes de **Grand Couronne, Moulineaux et La Bouille** ; nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre centre de secours. Si vous êtes intéressés et que vous avez la vocation ; présentez-vous au centre de secours avec une lettre de motivation adressée à monsieur le chef de centre :

***Le Lieutenant Sébastien BENARD
C.I.S GRAND COURONNE
Avenue du capitaine Joffre DELAMARE
76530 GRAND COURONNE***

Suite à votre demande, vous serez conviés à réaliser différents tests :

- Tests sportifs (natation, résistance musculaire et cardio)
- Ecrits (mathématiques et français)
- Entretien individuel avec un jury



SDIS 76